



CLUB DES **villes**
& **territoires**
cyclables

un réseau de collectivités territoriales **e n g a g é e s** pour le développement de l'usage **du velo** au quotidien et de la **mobilité durable**

CLUB DES **VILLES** &
TERRITOIRES CYCLABLES

Créé en 1989 par 10 villes pionnières, le Club des villes et territoires cyclables rassemble aujourd'hui plus de 1 500 collectivités territoriales : communes, agglomérations, départements, régions, représentant plus de 40 millions d'habitants.

L'évolution du nom de l'association devenue Club des villes et *territoires* cyclables depuis l'Assemblée générale 2008 traduit cette volonté de rassembler l'ensemble des acteurs territoriaux, notamment les régions, aux côtés de villes et groupements intercommunaux. Les Régions Normandie, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val-de-Loire, Île-de-France, Nord-Pas-de-Calais-Picardie, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes ont déjà rejoint le Club des villes et territoires cyclables, **et ce mouvement ne fait que commencer.**

Force de propositions, le Club des villes et territoires cyclables est un acteur majeur en matière de promotion de l'usage du vélo, des modes actifs et de politiques d'aménagement urbain. Il participe à tous les grands débats, en France et à l'étranger, pour un meilleur partage de la rue, pour l'aménagement de zones apaisées, pour la sécurité des cyclistes et des piétons et pour encourager la mobilité durable. Le vélo étant un maillon de la chaîne de déplacements, le Club des villes et territoires cyclables privilégie une démarche prenant en compte tous les modes de transport pour diminuer la place de l'automobile et accroître la part conjointe du vélo, de la marche et du transport public.

• **À l'échelle nationale, le Club des villes et territoires cyclables travaille avec l'ensemble des acteurs du vélo — représentants de l'Etat, associations d'usagers, industriels, opérateurs, experts... — pour influencer sur les politiques nationales.**

—> Le Club est à l'initiative du **Club des parlementaires pour le vélo**, créé le 5 juillet 2012, et qui réunit aujourd'hui une centaine de sénateurs et députés de toutes tendances politiques. Son objectif est de promouvoir l'utilisation du vélo comme mode de transport à part entière, en lui accordant un statut particulier dans les textes et projets législatifs.

—> Il est également à l'initiative de la **démarche nationale d'évolution du Code de la route vers un Code de la rue**, lancée en avril 2006. Le rééquilibrage de l'espace et de la qualification de la voirie est une de ses priorités. Comment généraliser le 30 km/h en ville ? Quelles voies peuvent rester à 50 km/h ? Quelles voies ou places très fréquentées peuvent rester en zone de rencontre ou aire piétonne ? Avec la généralisation des double-sens cyclables qui offre plus de continuité et renforce l'efficacité du mode vélo en laissant les trottoirs aux piétons, ces questions sont aujourd'hui au cœur des préoccupations des aménageurs et des élus pour une ville plus fluide et plus équitable.

• **À l'international, le Club fédère un réseau d'associations nationales de collectivités territoriales, parce que la coopération est un levier efficace pour le développement du vélo.**

« *L'appel à la coopération des territoires cyclables dans le monde* », lancé par le Club en mars 2011 à Séville, est signé par 5 réseaux :

- le réseau des Villes actives de « Vélo Québec » (Canada – 16 régions/plus de 60 municipalités),
- le Bicycle Friendly Communities (USA - programme coordonné par la League of American Bicyclists - 450 villes américaines),
- le Red de Ciudades por la Bicicleta (Espagne - plus de 100 municipalités, opérateurs de transport et circonscriptions espagnoles),
- le Réseau des Ciclovías des Amériques (plus de 130 villes d'Amérique du Sud, d'Amérique centrale et d'Amérique du Nord),
- l'Union polonaise pour la mobilité active (Pologne - plus de 12 villes).

• **Le Club des villes et territoires cyclables : un lieu de prospective, de partage d'expériences et de savoir-faire**

—> Le Club met à disposition une **plateforme d'échange et de partage d'expertise** en ligne pour les collectivités adhérentes (forum et liste de discussion réservés aux collectivités adhérentes).

—> La vie du Club s'articule aussi autour de plusieurs temps forts :

. **des Rencontres décentralisées en région** - sur des thématiques mobilités actives permettant de favoriser la proximité au contact des adhérents et de nouveaux partenaires.

. un **Congrès national** – qui s'ouvre à l'international - tous les 2 ans, dans une agglomération adhérente. Pendant 3 jours, plus de 500 participants s'informent, échangent dans les tables rondes et ateliers, découvrent dans le « Salon du vélo », l'offre de produits vélo et de services dans toute sa diversité - stationnement, mobilier urbain, monétique, cartographie...

. une **Rencontre annuelle organisée avec la Ville de Paris**.

Élus et techniciens, partenaires du Club, représentants des ministères et des services déconcentrés, associations, chercheurs, industriels, bureaux d'études... se réunissent sur une thématique d'actualité avec des études de cas, des retours d'expériences et des débats en table ronde.

. l'espace « **Mobilités actives** » au **Salon européen de la mobilité** - tous les 2 ans à Paris, le Club organise et anime 500 m² dédiés à la mobilité active, aux services, produits et mobiliers urbains.

- des rendez-vous avec le public auxquels le Club participe :

- la **Semaine du développement durable**. *En avril*

- la **Semaine du vélo à l'école**. *Fin mai*

- la **Semaine européenne de la mobilité et la Journée des vélo-écoles**. *En septembre*

- Un **concours : les Talents du Vélo** - pour valoriser les hommes et les femmes qui contribuent au développement de l'usage quotidien du vélo, par leurs actions ou projets remarquables et exemplaires. (*retrouvez les palmarès annuels sur www.villes-cyclables.org*)

• **Le Club des villes et territoires cyclables : un centre de ressources**

—> **Des publications :**

. **Ville & Vélo**, le magazine du Club des villes et territoires cyclables. 5 numéros par an pour s'informer sur l'actualité des politiques cyclables et des mobilités actives, les produits et services vélos, les points de vue des décideurs... (*sur abonnement - info@villes-cyclables.org*)

. « **Le vélo, remède anti-crise. Les 10 propositions du Club des villes et territoires cyclables** » : le document référent pour convaincre et contribuer à la mise en œuvre d'un plan national vélo (*consultable sur www.villes-cyclables.org*)

—> **Des outils de communication :**

. un **site internet** : www.villes-cyclables.org, avec les principales actualités vélo, les événements du Club, des dossiers, ...

. **des newsletters**

. un **compte Twitter** @villescyclables

. une **page Facebook** dédiée : Club des villes et territoires cyclables

—> **L'Observatoire des Mobilités Actives** - qui offre un panorama des indicateurs susceptibles d'évaluer les politiques en faveur des mobilités actives et de leurs usages. Pour l'enquête nationale 2012/2013 sur « *Les politiques en faveur des cyclistes et des piétons dans les villes françaises* », réalisée auprès des collectivités adhérentes, le Club s'est entouré d'experts, et a bénéficié du soutien de la DGITM – Ministère de l'Écologie, de l'Énergie et de la Mer, et de la CIDUV – Coordination Interministérielle pour le Développement de l'Usage du Vélo

—> **La plateforme du vélo et des mobilités actives** – qui rassemble les acteurs de l'écosystème vélo (industriels, chercheurs,...)

—> **L'Observatoire de l'indemnité kilométrique vélo** - lancé en février 2016 en partenariat avec l'Ademe, a pour objectif de faire connaître l'IKV auprès des entreprises, de les aider dans sa mise en place et de valoriser les entreprises qui s'engagent.

RÉGIONS

NORMANDIE
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE
CENTRE - VAL-DE-LOIRE
ILE-DE-FRANCE
NORD-PAS-DE-CALAIS - PICARDIE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

DÉPARTEMENTS

SEINE-SAINT-DENIS
VAL-DE-MARNE

VILLES ET AGGLOMÉRATIONS /

AGEN (Ville)
AIX-EN-PROVENCE (Ville)
Aix-en-Provence - CA DU PAYS D'AIX (CA-36)
AIX-LES-BAINS (Ville)
AIZENAY (Ville)
ALENÇON (Ville)
Amiens - AMIENS MÉTROPOLE (CA-33)
ANGERS (Ville)
ANGLÈT (Ville)
ANGOULÈME (Ville)
Angoulême - GRAND ANGOULÈME (CA-16)
Annecy - L'AGGLO D'ANNECY (CA-13)
Annemasse - ANNEMASSE AGGLO (CA-12)
ANTONY (Ville)
ARCACHON (Ville)
Arcachon - CA BASSIN D'ARCACHON SUD / COBAS (CA-4)
ARÈS (Ville)
ARGENTAN (Ville)
ARLES (Ville)
AULNAY-SOUS-BOIS (Ville)
AVIGNON (Ville)
BAGNEUX (Ville)
BASSENS (Ville) www.ville-bassens.fr
Beauvais - AGGLO DU BEAUVAISIS (CA-31)
BÈGLIS (Ville)
BELFORT (Ville)
BESANÇON (Ville)
Béziers - BÉZIERS MÉDITERRANÉE (CA-13)
BLOIS (Ville)
Blois - AGGLOPOLYS (CA-48)
BOBIGNY (Ville)
BORDEAUX (Ville)
Bordeaux - BORDEAUX MÉTROPOLE (M-28)
BOURG-EN-BRESSE (Ville)
Bourg-en-Bresse - BOURG-EN-BRESSE AGGLOMERATION (CA-15)
BOURGES (Ville)
BRAS-PANON - LA RÉUNION (Ville)
Brest - BREST MÉTROPOLE Océane (CU-8)
BRUGES (Ville)
BRUNOY (Ville)
BUXEROLLES (Ville)
BRY-SUR-MARNE (Ville)
CAEN (Ville)
CENON (Ville)
Cergy - CA DE CERGY-PONTOISE (CA-13)
Châlons-en-Champagne - CITES-EN-CHAMPAGNE (CA-38)
Chalon-sur-Saône - LE GRAND CHÂLON (CA-38)
Chambéry - CHAMBÉRY MÉTROPOLE (CA-24)
CHAMBRAY-LÈS-TOURS (Ville)
CHAMPIGNY-SUR-MARNE (Ville)
CHARTRES (Ville)
Chartres - CHARTRES MÉTROPOLE (CA-46)
CLÂTELLERAULT (Ville)
Cherbourg - CU DE CHERBOURG / CUC (CU-5)
Chinon - CHINON VIENNE ET LOIRE (CC-16)
CLERMONT-FERRAND (Ville)

Clermont-Ferrand - SMTC DE L'AGGLOMÉRATION CLERMONTOISE (SM - 23)
CLICHY-LA-GARENNE (Ville)
COLMAR (Ville)
Compiègne - AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE / ARC (CA-16)
CONFLANS-SAINTE-HONORINE (Ville)
CRÉON (Ville)
Créteil - TERRITOIRE 11 (EPT-16)
DIEPPE (Ville)
DIGNE-LES-BAINS (Ville)
Dijon - GRAND DIJON (CU-24)
DOUAI (Ville)
DUNKERQUE (Ville)
Dunkerque - DUNKERQUE GRAND
LITTORAL (CU-21)
EYSINES (Ville)
LA FLECHE (Ville)
Fontainebleau - CC DU PAYS DE FONTAINEBLEAU (CC-5)
FONTENAY-SOUS-BOIS (Ville)
GIF-SUR-YVETTE (Ville)
GRADIGNAN (Ville)
GRANVILLE (Ville)
Grenoble - GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE / LA METRO (M-49)
GUYANCOURT (Ville)
HAGUENAU (Ville)
LE HAVRE (Ville)
HOUDAN (Ville)
L'Isle-d'Abau - CA PORTE DE L'ISÈRE / CAPI (CA-23)
IVRY-SUR-SEINE (Ville)
JOUÉ-LÈS-TOURS (Ville)
LANESTER (Ville)
LÉOGNAN (Ville)
LIBOURNE (Ville)
Lille - LILLE MÉTROPOLE (M-85)
Limoges - LIMOGES MÉTROPOLE (CA-19)
LONGVIC (Ville)
LOOS-EN-GOHELLE (Ville)
LORIENT (Ville)
Lorient - L'ORIENT AGGLOMERATION (CA-25)
Lunéville - CC DU LUNÉVILLOIS (CC-15)
LUXEMBOURG (Ville)
Lyon - GRAND LYON / METROPOLE DE LYON (M-59)
MÂCON (Ville)
MALAKOFF (Ville)
Mame-La-Vallée - VAL D'EUROPE (SAN-6)
MÉRIGNAC (Ville)
METZ (Ville)
Montauban - CA DU GRAND MONTAUBAN (CA-8)
MONTBÉLIARD (Ville)
Montbéliard - PAYS DE MONTBÉLIARD
AGGLOMÉRATION / PMA (CA-29)
MONTIGNY-LES-METZ (Ville)
MONTPELLIER (Ville)
Montpellier - MONTPELLIER MÉDITERRANÉE
MÉTROPOLE (M-31)
MONTRÉUIL (Ville)
MOUANS-SARTOUX (Ville)
MULHOUSE (Ville)
LES MUREAUX (Ville)
Nancy - GRAND NANCY (CU-20)
Nanterre - CA DU MONT-VALÉRIEN (CA-3)
Nantes - NANTES MÉTROPOLE (M-24)
NEUILLY-PLAISANCE (Ville)
NIMES (Ville)
NOGENT-SUR-MARNE (Ville)
OLIVET (Ville)
Orléans - ORLÉANS VAL DE LOIRE (CA-22)
PARIS (Ville)
PAU (Ville)
Périgueux - LE GRAND PÉRIGUEUX (CA-33)
PERPIGNAN (Ville)
PLAFMEUR (Ville)
POISSY (Ville)

Poitiers - GRAND POITIERS (CA-13)
QUIMPER (Ville)
RENNES (Ville)
Rennes - RENNES MÉTROPOLE (M-43)
RIORGES (Ville)
ROCHIEFORT-SUR-MER (Ville)
Rochefort-sur-Mer - ROCHIEFORT OCEAN (CA-25)
LA ROCHELLE (Ville)
La Rochelle - CA DE LA ROCHELLE (CA-28)
LA ROCHE-SUR-YON (Ville)
RONCHIN (Ville)
Rouen - METROPOLE ROUEN NORMANDIE (M-71)
SAINT-AUBIN-DE-MÉDOC (Ville)
SAINT-AVÉ (Ville)
Saint-Brieuc - SAINT-BRIEUC AGGLOMERATION (CA-14)
SAINT-CYR-SUR-LOIRE (Ville)
Saint-Denis - PLAINE COMMUNE (CA-9)
SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION (Ville)
SAINT-HERBLAIN (Ville)
SAINT-LOUIS (Ville)
SAINT-MÉDARD-EN-JALLIES (Ville)
SAINT-NAZAIRE (Ville)
SAINT-PIERRE-DES-CORPS (Ville)
SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS (Ville)
SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE (Ville)
SAVIGNY-LE-TEMPLE (Ville)
SCEAUX (Ville)
SÉLESTAT (Ville)
Sophia-Antipolis - CA DE SOPHIA-ANTIPOLIS / CASA (CA-24)
Strasbourg - STRASBOURG EUROMETROPOLE (M-28)
TALENCE (Ville)
TARBES (Ville)
THONVILLE (Ville)
TOULON (Ville)
Toulouse - TOULOUSE METROPOLE (M-37)
LE TOUQUET (Ville)
TOURS (Ville)
Tours - TOUR(S) PLUS (CA-22)
TROYES (Ville)
Troyes - GRAND TROYES (CA-19)
Valence - VALENCE ROMANS DEPLACEMENTS (SM-39)
VANNES (Ville)
VÉLIZY-VILLACOUBLAY (Ville)
VÉNISSIEUX (Ville)
VERSAILLES (Ville)
VILLENEUVE-SUR-LOT (Ville)
VILLEURBANNE (Ville)

Les intercommunales sont classées au nom de la ville centre ou d'une des villes identifiées. Le nombre entre parenthèses correspond au nombre de communes membres de l'intercommunalité. Abréviations : CA : Communauté d'agglomération / CU : Communauté urbaine / CC : Communauté de communes / EPCI : Etablissement Public Territorial / M : Métropole / SAN : Syndicat d'agglomération nouvelle / SM : Syndicat mixte.

Légende : Ville - AGGLOMERATION (nombre de communes de l'agglomération)
Exemple : Bordeaux - BORDEAUX METROPOLE (M-28)

Plus d'info sur www.villes-cyclables.org



Club des villes et territoires cyclables

33, rue du Faubourg-Montmartre 75009 Paris

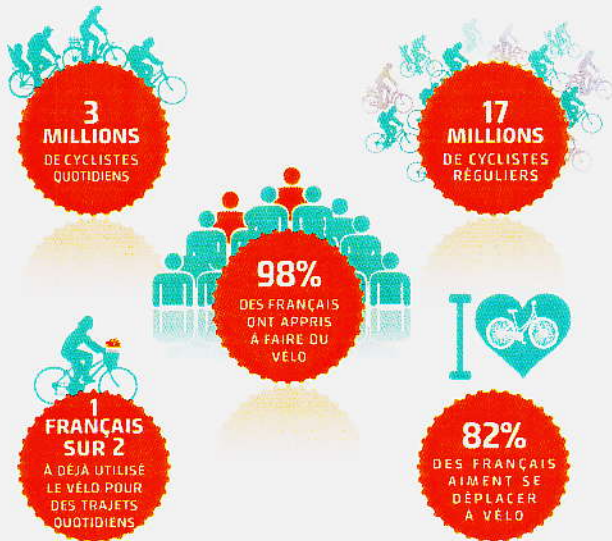
T +33 (0)1 56 03 92 14

info@villes-cyclables.org

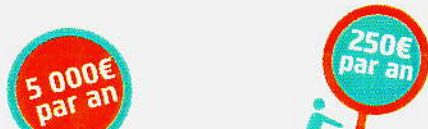
www.villes-cyclables.org

L'AVENIR A BESOIN DU VÉLO !

TOUS À VELO!



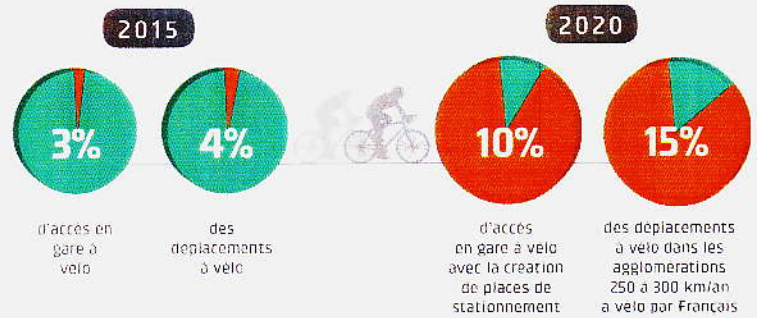
POUVOIR D'ACHAT PRÉSERVÉ



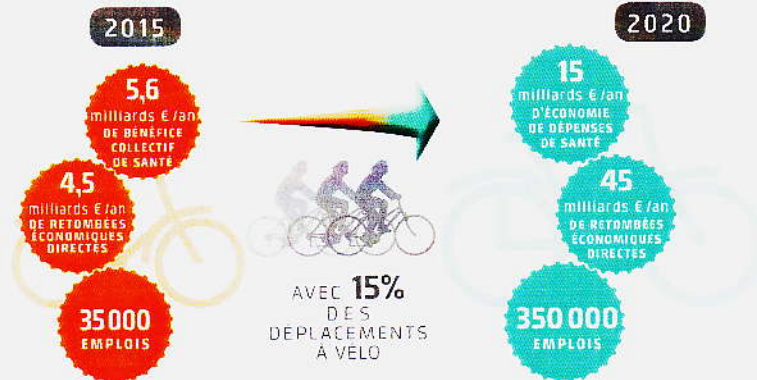
LE VÉLO > 0 EURO À LA POMPE !

Un vélo équipé coûte moins de 250€ et une voiture plus de 5 000 €, par an en moyenne.

MARGES DE PROGRÈS

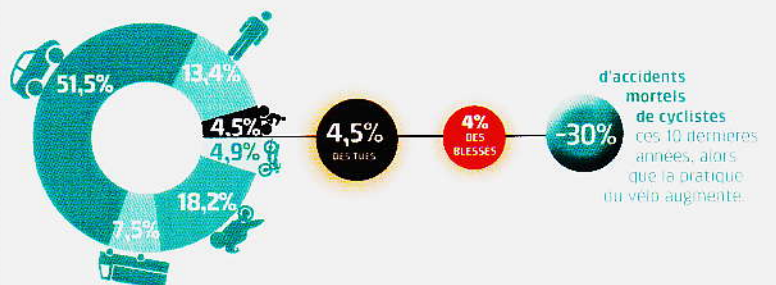


REMÈDE ANTI-CRISE



SANTÉ ET SÉCURITÉ

LE VÉLO, C'EST DE NE PAS EN FAIRE QUI EST DANGEREUX !



Les cyclistes sont 4% des blessés et 4,5% des tués, soit +/- 150 tués par an, toutes pratiques vélos confondues, sur routes et en agglomération.

FAIRE DU VÉLO MOINS DE RISQUES DE MALADIE

• MALADIES CORONARIENNES	• MALADIES VASCULAIRES CÉRÉBRALES	• CANCERS	• DIABÈTE TYPE 2
-30%	-24%	-15% à 40%	-20%

Sources : Enquête nationale Transports et Déplacements, Insee, 2008
 • Enquête « Les Français et le vélo » réalisée pour le Club des villes et territoires cyclables et la Coordination interministérielle pour le développement de l'usage du vélo, MTI Conseil, TNS Sofres, 2013



• Etude « L'économie du vélo », Atout France, 2009 • Enquête de l'Union nationale des associations familiales (UNAF) sur l'intérêt économique du vélo pour les familles, 2011. • Conception graphique : Studio Desailly - www.hensgraphiques.fr Remerciements à Sébastien Girault